

MeilleureSCPI.com

Extrait d'identification de la SCPI

à jour au 2 octobre 2026

IDENTITÉ DE LA SCPI

Dénomination	SCPI URBAN MRX
Type	SCPI fiscale
Catégorie principale	Diversifiée
Catégories secondaires	N/C
Date de création	01/12/2025
SIREN	994 634 384
SIRET (siège)	994 634 384 00014
Visa AMF	n° n°26-01 du 09/01/2026
Société de gestion	Urban Premium
Type de capital	fixe

CAPITAL ET PATRIMOINE

Capitalisation	760 200,00 €
Nombre de parts	1 810
Nombre d'associés	28
Valeur de réalisation par part	422,55 €
Valeur de reconstitution par part	447,55 €
Nombre d'actifs immobiliers	0
Surface du patrimoine	N/C
Taux d'occupation financier	N/C
Ratio d'endettement	N/C

SOUSCRIPTION, DISTRIBUTION ET ACCESSIBILITÉ

Minimum de souscription	10 parts	Fréquence des dividendes	N/C
Durée de placement conseillée	16	Indicateur de risque (DIC)	6
Souscription en ligne	Oui	Souscription à crédit	Oui
Versements programmés	N/C	Démembrement	N/C
Éligibilité en assurance vie	N/C	Prix de souscription	500,00 €

FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de souscription HT	N/C	Frais de souscription TTC	12,00 %
Frais de gestion HT annuels	N/C	Frais de gestion TTC annuels	6,00 %
Commission d'acquisition HT	N/C	Commission de suivi des travaux HT	2,40 %
Arbitrage — plus-value HT	N/C	Arbitrage — volume HT	0,50 %
Arbitrage — moins-value TTC	N/C	Commission de retrait	N/C
Cession de parts TTC — avec intervention	4,80 %	Cession de parts TTC — sans intervention	120,00 €
Transmission à titre gratuit TTC	120,00 €		

PERFORMANCE ET DISTRIBUTION

Taux de distribution	N/C	TRI 10 ans	N/C
TRI 5 ans	N/C	TRI 15 ans	N/C
Taux d'occupation immobilier	N/C	Nombre de locataires	N/C
Taux de recouvrement	N/C	TRI cible	N/C

INTERVENANTS ET LABELS

Société de gestion	Urban Premium
Dépositaire	Caceis BANK
Commissaire aux comptes	KPMG SA
Label ISR immobilier	Non
Classification SFDR	8
Prise en compte des incidences négatives (PAI)	N/C

STRATÉGIE DE GESTION

La SCPI URBAN MRX investit dans des immeubles anciens situés en centre-ville, principalement dans des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) éligibles au dispositif Malraux. Son objectif est de réaliser des restaurations complètes d'immeubles de caractère (travaux estimés à 18 mois par opération), sous contrôle des Architectes des Bâtiments de France et avec un suivi permanent via une assistance à maîtrise d'ouvrage. Le patrimoine sera composé majoritairement de logements (ou de locaux transformés en habitation), avec une part plus limitée de commerces ou locaux professionnels.

SOURCES

Identité, capital et gouvernance : documentation de la société de gestion et registre national des entreprises — visa et agréments : Autorité des marchés financiers — chiffres de collecte, d'occupation et de patrimoine : dernier bulletin trimestriel publié — frais et conditions de souscription : note d'information et document d'informations clés. Fiche produit : <https://www.meilleurescpi.com/scpi/scpi-fiscales/f22685-scpi-urban-mrx/>

Avertissement. La SCPI est un placement de long terme, à horizon minimum recommandé de huit ans. Le capital investi et les revenus ne sont pas garantis, la valeur de la part et les distributions pouvant varier à la hausse comme à la baisse. La liquidité des parts n'est pas garantie et les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Avant toute souscription, prendre connaissance de la note d'information, des statuts, du document d'informations clés et du dernier

meilleurescpi.com